

Assemblée Générale Annuelle Ordinaire

ORDRE DU JOUR

Lambesc, le 12 avril 2012

09h00 – 12h30

09h00 – 09h15 : **Accueil des participants et ouverture en présence des représentants de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général**

09h15 – 10h15 : **Assemblée Générale Ordinaire Statutaire**

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Vote des résolutions soit :
 - Approbation des comptes de l'exercice 2011 et quitus aux administrateurs
 - Approbation de la cotisation 2013
 - Approbation du Budget prévisionnel 2012

En l'absence de quorum lors de l'Assemblée Générale (50% des adhérents présents ou représentés), une seconde assemblée sera réunie sur le même ordre du jour à 10h30. Cette nouvelle Assemblée Générale permettra de valider les décisions prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés, sans quorum des statuts (article 9 des statuts).

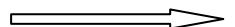
A l'issue de l'assemblée : **Vendre les bois de nos communes : un enjeu économique**

- Avantages et inconvénients de vendre du bois
- Etat des lieux des différents modes de vente de bois : le rôle de l'élu
- Quelle stratégie adopter dans les Bouches-du-Rhône vis-à-vis des projets des territoires et des grands projets ?
 - Une mobilisation des communes nécessaire pour développer le circuit-court
 - Un exemple concret

Des échanges avec la salle sont prévus après chaque intervention

12h30 : fin de la matinée et buffet offert par les Communes forestières

Plan d'accès au dos



Assemblée Générale Annuelle Ordinaire

MODALITES PRATIQUES

Lambesc, le 12 avril 2012

09h00 – 12h30

Lieu de l'Assemblée Générale

Pavillon d'Accueil

Avenue Léo Lagrange

13 410 LAMBESC

Le Pavillon se trouve à côté de la piscine et du stade de Lambesc.

En venant de Marseille

Prendre l'A51 direction Aix en Provence

Arrivée à proximité d'Aix en Provence, prendre la direction de Avignon/St Cannat/Celony

Entrer dans Lambesc, au premier rond point, tourner à droite sur l'avenue Léo Lagrange

En venant d'Avignon

Prendre l'A7 direction Aix en Provence

Prendre la sortie n°26 direction Sénas/Lambesc

Continuer en suivant la direction Lambesc

Entrer dans Lambesc, au rond point prendre l'avenue de Verdun, puis prendre à gauche le boulevard Jules Ferry. Au rond-point, prendre l'avenue Léo Lagrange.

Se garer :

- soit sur le parking du stade/collège
- soit sur l'avenue Léo Lagrange

Plan d'accès



Source : Google Map, 2012

Pour toutes questions ou renseignements : PELLIER John 06 30 42 69 94 / 04 42 65 43 93